



Certificat Energies renouvelables

Numéro ER 2-4

Validité du 19/02/2012

au 18/02/2013

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/01/1971
Forme juridique : SAS
Capital : 200 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC 71 B 1
Numéro Siren : 837 150 010
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 003959
Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 1209000/001 328434
Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 4820000/001325184
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2011

Raison Sociale : DECHAMBRE
LA TUILERIE
45220 DOUCHY
Téléphone : 02 38 87 14 34 Fax : 02 38 87 13 07
Portable :
Dirigeants responsables : DECHAMBRE FLORENT GÉRANT
Responsable Technique : BARROS DAMIEN
Site Internet :
E-mail : dechambresa@aol.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	31	EFF3	4 682 395	CA6
Partielle (dans l'activité)	7	EFF2	132 874	CA1

Certification

Code	Intitulé (détails au verso)	Date d'attribution (*)	Date d'échéance	Liste des implantations concernées
8212	Chauffe-eau solaires	14/12/2011	17/02/2015	DECHAMBRE (Etablissement siège) Code Siret : 837 150 010 00010 LA TUILERIE 45220 DOUCHY
8412	Installations thermiques bois énergie (Technicité confirmée)	14/12/2011	17/02/2015	DECHAMBRE (Etablissement siège) Code Siret : 837 150 010 00010 LA TUILERIE 45220 DOUCHY

(*) ou du plus récent renouvellement

L'entreprise identifiée ci-dessus a été évaluée et jugée conforme aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi de la certification concernée. En conséquence de quoi, il lui est délivré le présent certificat.

Le Président de la commission

Thierry DUPUIS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD



Certificat Energies renouvelables

Classification globale et partielle

L'entreprise est classée en fonction de son effectif moyen et de son chiffre d'affaires hors taxes, global et partiel (dans l'activité pour laquelle elle est certifiée), selon les catégories suivantes :

Chiffre d'affaires annuel (H.T.)	Classification	Effectif moyen annuel	Classification
Moins de 250 K€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 250 K€ à 500 K€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 500 K€ à 1 M€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 1 M€ à 1,50 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,50 M€ à 2,50 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,50 M€ à 6,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 6,50 M€ à 13 M€	CA 7		
de 13 M€ à 26 M€	CA 8		
de 26 M€ à 65 M€	CA 9		
de 65 à 130 M€	CA 10		
Plus de 130 M€	CA 11		

Certification

La ou les certifications sont attribuées pour une période de 4 ans (à titre quadriennal) ou de 2 ans (à titre probatoire) et sont soumises à des audits in situ réguliers. Chaque année, un certificat est délivré à l'entreprise titulaire d'une ou plusieurs certifications en cours de validité, dans la mesure où celle-ci a satisfait les obligations du contrôle annuel.

La certification atteste que l'entreprise respecte un ensemble d'exigences définies dans un référentiel, notamment sa capacité technique à réaliser des travaux dans une activité donnée.

Installations solaires thermiques		8212 Chauffe-eau solaires (CESI et CESC)	8213 Systèmes solaires combinés (SSC) ou chauffage seul	8214 Installations solaires thermiques
Production	"Puissance"	Habitat individuels ou collectifs de petite taille.		Installations de toute importance inscrites dans le cadre "GRS" (Garantie de Résultats Solaires pendant les 5 premières années) avec télésurveillance.
	Matériels	Capteurs plans en façade, en auvent, au sol ou en toiture (Mention sous-vide possible).		Capteurs plans ou sous-vide.
Couverture		L'entreprise réalise ou fait réaliser les travaux courants de couverture permettant la pose ou l'intégration des capteurs.		

Installations géothermiques		8312 Technicité courante	8313 Technicité confirmée
Production	"Puissance"	Habitat individuel ou collectif de petite taille.	Installations de tout type et de toute importance (installations collectives, industrielles, etc.).
	Matériels	Pompes à chaleur géothermiques avec capteur horizontal, vertical (profondeur du forage ≤ 100 m), sur eaux de nappe ou de surface.	
	T° source	≤ 30 °C	
Captage		L'entreprise réalise ou fait réaliser les travaux de décapage, de remblaiement et de forage.	

Installations thermiques bois énergie		8412 Technicité courante	8413 Technicité confirmée
Production	Puissance	≤ 70 kW	≤ 250 kW
	Matériels	Chaudières manuelles et automatiques, insert, cuisinière et poêle. L'entreprise réalise ou fait réaliser la construction du silo de stockage, si ce dernier est maçonné ou en métallerie.	Chaudières manuelles et automatiques avec stockage.
	Combustibles	Bûches	Bois déchiqueté, granulés, bûchettes, bois reconstitué, déchets de bois normalisé (hors écorces et déchets de scierie).
Fumisterie		L'entreprise réalise ou fait réaliser les travaux courants de fumisterie. Dans le cas d'un conduit existant, elle s'assure au préalable de sa vacuité, de son étanchéité et de sa compatibilité aux températures élevées des fumées.	

Toutes installations		
Distribution	Canalisations de toute nature et travaux d'isolation acoustique et thermique y afférents.	
Appoint	Raccordements à l'appoint, existant ou à créer, pouvant utiliser tout type d'énergie.	
Garantie de résultats	Systèmes de régulation, mise au point et réglages permettant d'obtenir les résultats demandés. Travaux de maintenance et de dépannage des installations.	
Formation des utilisateurs	Recommandations et remise de documents nécessaires à l'exploitation et au suivi de l'installation.	
Composition minimum du "bureau d'études"	1 technicien	1 ingénieur ou 1 technicien ayant 4 ans d'ancienneté dans la profession et de position G selon la classification E.T.A.M. du Bâtiment.